

Coca-Cola en France propose toutes ses boissons en verre consigné pour les cafés, hôtels et restaurants

Le 4 mai 2022, Issy-les-Moulineaux

- **Coca-Cola en France propose désormais l'ensemble de ses marques - Coca-Cola, Sprite, Fanta, Fuze Tea, Tropic et Minute Maid - en bouteilles de verre consigné.**
- **Coca-Cola Europacific Partners (CEP) deviendra ainsi d'ici fin 2022 le premier fournisseur de boissons sans alcool à distribuer 100% de ses boissons avec un système de consigne aux cafés, hôtels et restaurants.**
- **Coca-Cola en France répond ainsi à la demande des consommateurs d'avancer vers des modes de consommation plus durables et démarre dès maintenant avec les marques Fuze Tea et Tropic.**

Avec le lancement d'un nouveau format 25cl en verre consigné unique pour l'ensemble des marques Fanta, Sprite, Fuze Tea, Tropic et Minute Maid, Coca-Cola en France propose désormais toutes ses boissons en verre consigné aux Cafés, Hôtels et Restaurants (CHR).

Dès aujourd'hui, les marques Fuze Tea et Tropic sont disponibles dans ces nouvelles bouteilles. Puis viendront Sprite et Fanta d'ici la fin de l'année, ainsi que la marque de jus Minute Maid. Elles viennent rejoindre les marques Coca-Cola Original, Coca-Cola Sans Sucres et Coca-Cola Cherry, commercialisées dans les cafés, hôtels et restaurants dans leurs bouteilles iconiques de 33cl, elles aussi historiquement en verre consigné.

En faisant de la consigne son modèle unique pour la distribution aux CHR, Coca-Cola en France répond aux attentes des consommateurs de voir les marques s'engager concrètement de manière plus responsable.



Yann Guelorget, directeur commercial Hors Domicile de CEP France, déclare : « *Les cafés, hôtels et restaurants en France représentent 160 000 points de vente qui vont désormais avoir la possibilité de recevoir toutes nos boissons en bouteille en verre consigné. Nous lançons dès maintenant Fuze Tea et Tropic en 25cl, puis Fanta, Sprite et Minute Maid avant la fin de l'année, avec l'intention de séduire à la fois nos clients distributeurs, mais aussi de répondre aux attentes des consommateurs.* »

En complément du système existant pour Coca-Cola et sa bouteille de 33cl, l'utilisation d'un format unique de 25cl pour les marques Fanta, Sprite, Fuze Tea, Tropic et Minute Maid permet une gestion facilitée des retours de bouteilles vides pour les points de vente et les grossistes. Une fois consommées, les bouteilles en verre consigné sont stockées dans leurs propres casiers et collectées pour repartir en usine, être nettoyées, puis remplies à nouveau.

Une réponse aux attentes des consommateurs en matière de développement durable

Grâce à cette avancée majeure, ce sont l'équivalent de plus de 15 millions de bouteilles en verre à usage unique qui ne seront pas produites en 2022, au bénéfice de nouvelles bouteilles qui pourront avoir jusqu'à 25 utilisations. A cette économie d'énergie et de matière première, il faut ajouter la réduction de l'empreinte carbone que permet une bouteille en verre consigné : leur niveau d'émission de gaz à effet de serre est trois fois inférieur à celui d'une bouteille en

verre à usage unique.

Page Guillot, Présidente de Coca-Cola France, déclare : « *Coca-Cola, Fanta, Sprite, Fuze Tea, Tropic et Minute Maid, sont des références dans le paysage de consommation des Français. Notre volonté est d'engager ces marques dans un modèle plus durable. Une ambition qui correspond aux attentes des consommateurs d'avancer vers des modes de consommation plus circulaires et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.* »

Une offre adaptée à chaque occasion de consommation

Outre la généralisation du verre consigné dans les cafés, hôtels et restaurants, Coca-Cola en France déploie depuis le mois d'avril de nouvelles bouteilles en plastique 100% recyclé (rPET) pour l'ensemble des bouteilles de 50 cl des marques Coca-Cola, Sprite et Fanta, rejoignant ainsi Tropic, Smartwater ou Fuze Tea, déjà disponibles dans ce format en plastique 100% recyclé. En fin d'année 2022, ces références seront également dotées d'un bouchon attaché, afin d'en faciliter leur collecte - et ce 2 ans avant l'obligation légale.



Des annonces alignées sur le plan d'action pour le climat « Net Zero 2040 » de CCEP

Ces annonces s'inscrivent dans le Plan Climat de Coca-Cola Europacific Partners France annoncé en 2020. L'embouteilleur de Coca-Cola en France s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% sur l'ensemble des activités de l'entreprise d'ici 2030 (par rapport à 2019) et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040. Depuis 2010, CCEP a déjà réduit ses émissions GES de 30,5%.

Une partie importante des émissions de gaz à effet de serre (53%) demeure liée à la production des emballages et CCEP France a ainsi pris une série de mesures et d'innovations concrètes pour réduire leur empreinte carbone.

A propos de Coca-Cola Europacific Partners France

Coca-Cola Europacific Partners France, filiale française de Coca-Cola Europacific Partners (CCEP), premier embouteilleur de Coca-Cola indépendant au monde, est le principal producteur et distributeur de boissons rafraîchissantes sans alcool en France, assurant la fabrication, la commercialisation et la distribution des boissons de The Coca-Cola Company (Coca-Cola Goût Original avec ou sans sucres, Coca-Cola light taste, Sprite, Fanta, Fuze Tea, Minute Maid, Powerade, Tropic...) ainsi que la distribution d'autres boissons (Ocean Spray, Capri-Sun et Monster) en France.

Les 2 500 collaborateurs de CCEP France sont engagés au quotidien pour produire dans nos 5 usines françaises et distribuer dans près de 400 000 points de vente en France nos boissons aux consommateurs. Parce que notre vision a toujours été de proposer des marques appréciées, conçues et fabriquées de manière durable, CCEP France s'engage pour le climat et s'investit pour la réduction de 30% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2040. Pour en savoir plus : www.cocacolaep.com/fr

A propos de Coca-Cola en France

Aujourd'hui Coca-Cola en France est représenté par plusieurs entreprises, filiales de groupes distincts et indépendants. En France continentale, Coca-Cola en France représente Coca-Cola Services France qui contribue à définir la stratégie de développement des marques de The Coca-Cola Company, ainsi que Coca-Cola Europacific Partners qui produit, commercialise et distribue ces produits.

Boissons pétillantes, boissons plates, jus de fruits, boissons pour le sport, thés glaces, eau, pas moins de 12 marques de The Coca-Cola Company, et une soixantaine de références, dont la moitié est sans sucres ou à teneur réduite en sucres, sont ainsi commercialisées en métropole. Depuis plus de 100 ans, la marque Coca-Cola fait partie intégrante de la vie des Français.